



Accusé de réception en préfecture  
87-228708517-20260106-47152-DE-1-1  
Date de télétransmission : 07/01/2026  
Date de réception préfecture : 07/01/2026  
Date de publication : 07/01/2026

## DELIBERATION

N° CP\_2026\_01\_005

### COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 6 JANVIER 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

---

SERVICE : Pôle éducation, culture et vie associative/Direction de la culture/Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne

---

### **OBJET : Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne - Partenariat avec le Service commun de la documentation de l'Université de Limoges**

---

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSER-RODRIGUES, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOST, M. BUSSIÈRE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, M. GERAUDIE, Mme LALOGE, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, Mme MANUS, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TUYERAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme GENTIL, excusée, a donné délégation de vote à M. BUSSIÈRE ; M. OSTROWSKI, excusé, a donné délégation de vote à M. MIGUEL.

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Parmi les priorités du Contrat départemental lecture (CDL) 2025-2027, approuvé par l'Assemblée départementale du 10 avril 2025, figurent le renforcement de la visibilité des missions de la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne (BDHV) et la valorisation de ses actions et de ses ressources en tant que service public territorial.

A ce titre, un partenariat entre la BDHV et le Service commun de la documentation (SCD) de l'Université de Limoges est proposé.

## **INCIDENCES BUDGETAIRES**

|          | Investissement |    | Fonctionnement |    |
|----------|----------------|----|----------------|----|
|          | AP             | CP | AE             | CP |
| Dépenses |                |    |                |    |
| Recettes |                |    |                |    |

## RAPPORT

### Le contexte

Le SCD de l'Université de Limoges propose un ensemble de services à la communauté universitaire mais également aux usagers non-universitaires : collections pluridisciplinaires et multimédias, locaux d'étude, de vie et de travail, formations aux usagers et aux personnels, évènements culturels et scientifiques. Il fonctionne en réseau de bibliothèques réparties sur les trois départements de la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze.

Dans ce cadre, des coopérations existent depuis quelques années entre la BDHV et le SCD sous la forme de prêt de documents et d'outils d'animation, d'échanges professionnels ponctuels ou de diffusion d'information concernant les actions culturelles portées par la BDHV comme le festival « Au Bout du Conte... » ou « le Mois du film documentaire ».

### Le projet de partenariat

Le projet de partenariat présenté dans la convention annexée repose sur la volonté de contribuer ensemble à la mise en œuvre opérationnelle d'objectifs et de missions communes dans les domaines suivants :

- collections : prêt réciproque et gratuit de documents, de matériels et d'outils d'animation pour les besoins propres des deux services ;
- formation et échanges de pratiques professionnelles : participation des agents de la BDHV et du SCD aux actions, rencontres, ateliers, colloques qu'ils organisent dans leurs champs de compétences, accueil d'étudiants ou de professionnels dans le cadre de stages conventionnés pour les étudiants et d'accueil ponctuel non rémunéré pour les professionnels ;
- animations culturelles : partenariats au titre de l'offre culturelle aux étudiants (Festival Au bout du conte en Haute-Vienne, Mois du film documentaire, accueil d'auteurs dans le cadre du prix de littérature jeunesse « Je lis, j'élis ») ;
- information et communication : accès professionnel au portail *Bibliothèques-haute-vienne.fr*, diffusion d'informations professionnelles et spécifiques grand public en lien avec l'objet de la convention via le Portail « Bibliothèques-haute-vienne.fr » ;

Le partenariat étant proposé pour une durée de trois ans, le bilan des actions réalisées au titre de cette convention sera présenté annuellement lors du Comité de pilotage du CDL et à l'occasion du rapport d'activité de la BDHV.

## DECISION

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 16 octobre 2018 relative au plan de développement de la lecture publique ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 15 février 2024 approuvant le règlement départemental de soutien au réseau de la lecture publique de la Haute-Vienne ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 10 avril 2025 relative au bilan 2024 et aux orientations 2025 de la BDHV ;

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie dans la salle des Commissions n°1 de l'Hôtel du Département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'approuver la convention de partenariat entre le Département et l'Université de Limoges qui formalise les modalités de la collaboration entre la BDHV et le SCD de l'Université de Limoges ;

d'autoriser le Président du Département à signer la convention jointe en annexe.

25 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSSTER-RODRIGUES, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOST, M. BUSSIÈRE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme GENTIL (délégation de vote à M. BUSSIÈRE), M. GERAUDIE, Mme LALOGE, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, Mme MANUS, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, M. OSTROWSKI (délégation de vote à M. MIGUEL), M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TUYERAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur général des services

Franck PERRACHON